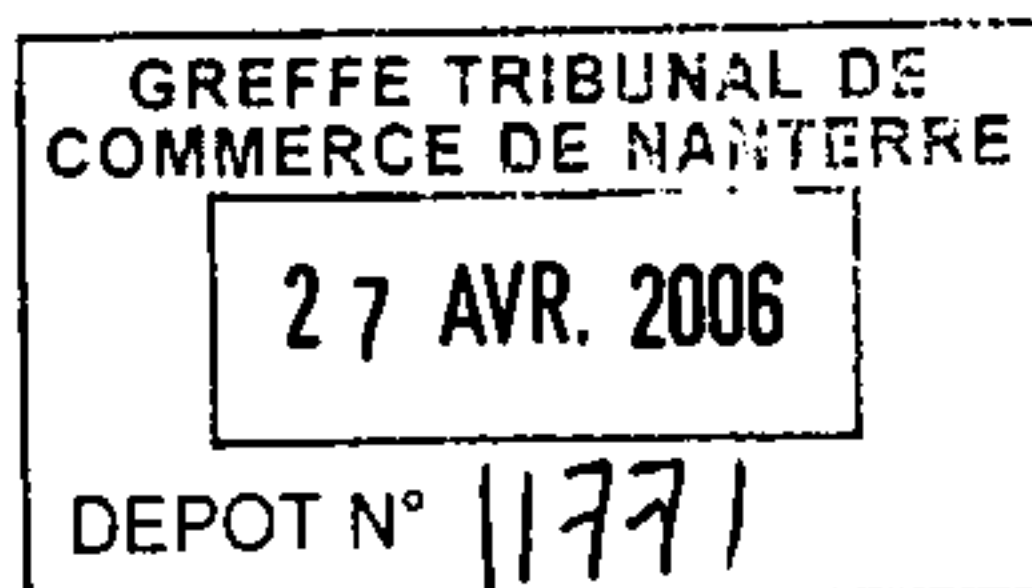


06 B131a

**Rapport du Commissaire désigné en application de l'article
L. 228-39 du Code de commerce**

dans le cadre d'une émission d'obligations convertibles soumise à
l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2006



A.R.B. FINANCES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
58-60, rue des Peupliers
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Vincent Papazian
Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Rapport du Commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations convertibles soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2006

Société A.R.B. FINANCES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de commerce qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, en date du 13 avril 2006, j'ai établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 500 000 euros, représenté par 5 000 obligations de 100 euros de nominal convertibles en actions entraînant la suppression des droits préférentiels de souscription des actionnaires sur les actions issues de la conversion.

Cette émission d'obligations convertibles vous est proposée conformément aux modalités suivantes :

- Les obligations produiront à compter du jour de leur libération, un intérêt annuel calculé au taux de 5 % ;
- L'emprunt sera amorti le 31 mai 2014 ;
- Les obligations seront convertibles entre le 15 avril 2014 et le 15 mai 2014 ;
- A défaut de conversion, une prime de non conversion sera versée le 31 mai 2014 ;
- La prime de non conversion portera ainsi le taux actuariel annuel de l'emprunt à 12,629% ;
- En cas de remboursement anticipé, il sera versé en sus, à titre d'indemnité spéciale, une somme égale à 20% du montant restant dû. Toutefois cette indemnité sera réduite à 3% si le remboursement anticipé à la demande de la société A.R.B. FINANCES avait lieu moins de 6 mois avant la date d'expiration de l'emprunt obligataire ;
- Les souscriptions seront ouvertes du 4 mai 2006 au 14 mai 2006 minuit.

L'émission des obligations convertibles en actions serait effectuée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, laquelle pourra constater la souscription immédiate desdites obligations.

Une telle émission comporterait, au profit des obligataires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises par conversion des obligations.

Les obligations émises seraient au nombre de 5 000 de 100 € de nominal chacune et convertibles, au gré du porteur, entre le 15 avril 2014 et le 15 mai 2014, à raison de 1 obligation pour 1 action de 10 € de nominal.

La conversion ne pourrait être demandée si les obligations ont été remboursées.

L'état de l'actif et du passif de la société au 31 mars 2006, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il m'appartient, sur la base de ma vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif, conformément aux règles et principes comptables français.

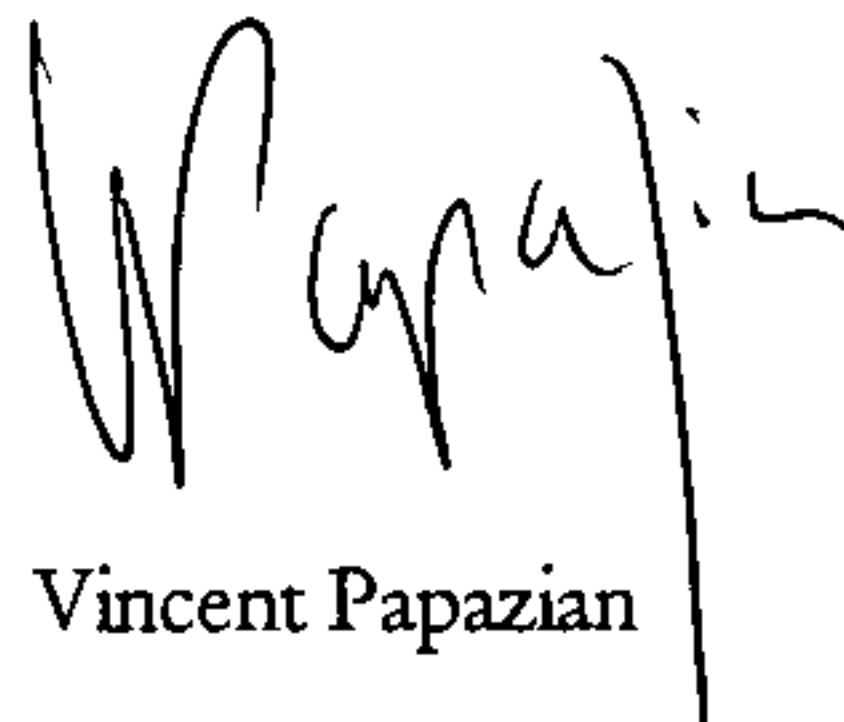
J'ai effectué ma vérification selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel les émissions d'obligations et d'obligations convertibles vous sont proposées.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Paris, le 27 avril 2006

Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



Vincent Papazian

**ETATS
DE GESTION**

SAS A.R.B. FINANCES
ADMINISTRATION D'ENTREPRISE
58 RUE DES PEUBLIERS

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Période du 20/02/2006 au 31/03/2006

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL ROUEN
30 RUE ALFRED KASTLER
P.A.T. DE LA VATINE BP 276
76137 MONT SAINT AIGNAN
02.35.59.21.40

	Brut	Amortissements et Provisions	Net au 31/03/2006	Net au
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	852		852	
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	852		852	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 623		4 623	
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	37 000		37 000	
Total	41 623		41 623	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exerc.				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total				
TOTAL ACTIF	42 475		42 475	

	Net au 31/03/2006	Net au
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	37 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-22 734	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	14 266	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	26 341	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 868	
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	28 209	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	42 475	

	du 20/02/2006	%	du	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/03/2006	CA	au	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	22 734	#####				
Total	22 734	#####				
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements et prov.						
Autres charges						
Total						
Résultat d'exploitation	-22 734	#####				
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-22 734	#####				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	-22 734	#####				

ANNEXE

- **Règles et methodes comptables**
- **Engagements financiers et autres informations**
- **Nouvelles règles comptables sur les actifs**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2006

Durée : 2 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement :

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, sans prise en compte du coût de la sous-activité.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

--

Engagements reçus

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

--

Autres informations significatives

La date d'arrêté des comptes est fixée au 31 Décembre de chaque année.
Le premier exercice débutera le 20 Février 2006 et cloturera le 31 Décembre 2006.

--

3 NOUVELLES REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts actives montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

COMPOSANTS IDENTIFIES EN APPLICATION DU REGLEMENT CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions Installations techniques, matériels et outillages industriels Autres immobilisations corporelles			

PASSAGE AUX NOUVELLES REGLES COMPTABLES

Les nouvelles règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, entrent en vigueur à compter du présent exercice social.

Le passage aux nouvelles règles comptables a été effectué au premier jour de l'exercice en application de la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables.

Modifications intervenues et impact chiffré significatif

	Comptes dans lesquels les retraitements sont comptabilisés				
	Actif immobilisé	Report à nouveau	Impôt sociétés	Provision pour impôt	Résultat
Suppression des charges différées et à étaler					
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations					
Eléments qui ne correspondent plus à la définition d'un actif					

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		852		852
Immobilisations financières.....				
Total.....		852		852

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		173		
Immobilisations financières.....				
Total.....		173		

Créances représentées par des effets de commerce :

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	4 623	4 623	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :**

3700 Actions

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....	3 700	10,00
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	3 700	10,00

Provisions et dépréciations :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Dépréciations.....				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	1 868	1 868		
Dettes fiscales et sociales.....				
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	26 341	26 341		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	28 209	28 209		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise